



Réussir dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique, c'est possible à l'IFPM !

Depuis 1993, l'IFPM propose des formations gratuites et rémunérées, du CAP au BTS dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique.

Notre mission : Assurer une formation générale, théorique et pratique aux métiers de la coiffure et de l'esthétique dans le cadre réglementaire du contrat d'apprentissage.

Qui peut être apprenti ?

- Un jeune de 15 ans s'il a terminé son cycle de collège.
- Toute personne de 16 à 29 ans reconnue apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.
- Les personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins, et ce, à tout âge.

Qu'est ce qu'un contrat d'apprentissage ?

- Un contrat de travail écrit, signé par un employeur, un apprenti et son représentant légal s'il est mineur.
- La durée du contrat dépend de la formation suivie et du diplôme préparé.
- Le contrat fixe les engagements respectifs des trois partenaires.

Quelles sont les démarches à suivre pour s'inscrire à l'IFPM ?

- Réalisation de la pré-inscription sur le site internet de l'IFPM : www.ifpm.com
- Participation à une réunion d'informations et un entretien avec les responsables de formation.
- Si la candidature est validée, réception par mail du dossier d'inscription (dossier jeune, fiche entreprise et fiche choix d'alternance), ces documents permettront la rédaction de votre contrat d'apprentissage et de la convention de formation.
- L'inscription est définitive à réception du contrat d'apprentissage et de la convention signés par toutes les parties.

Une équipe motivée de 39 professionnels dédiés à la formation, l'accompagnement et l'insertion des jeunes.



Le Centre de Documentation & de Ressources offre :

Une aide personnalisée pour les préparations des examens et vos problématiques d'organisation et de méthodologie.

Des explications détaillées des cours en cas de besoin.

Un accès à un ordinateur et une connexion internet pour le traitement de vos démarches.



L'Espace Ecoute offre :

Des rendez-vous personnalisés avec la psychologue de l'IFPM .

Des ateliers variés sur différentes problématiques : harcèlement, stress, habilités sociales...

Un dispositif de coaching destiné aux apprentis sur des sujets relatifs à la posture professionnelle.

Un environnement de travail

privilegié autour de

4 bâtiments récents avec :

3 plateaux techniques pour la coiffure dont un salon d'application,

4 plateaux techniques pour l'esthétique

3 salles informatiques

8 salles de cours

Un self pour le déjeuner des apprentis.



Le référent handicap :

Accueil et suivi des apprentis en situation de handicap tout au long de leurs formations.

Accompagnement dans l'élaboration des demandes d'aménagement pour les examens.

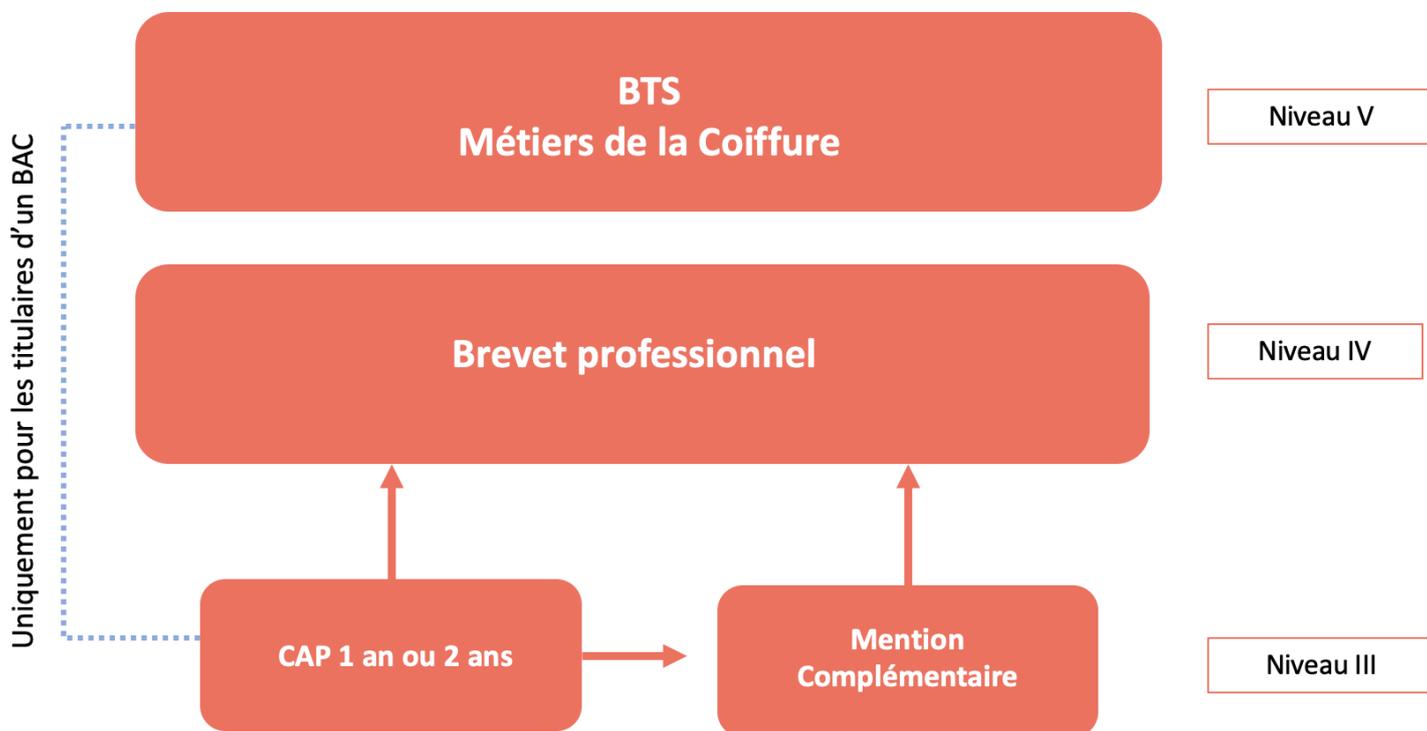
Accompagnement des employeurs dans les démarches administratives.





Faites de votre passion votre futur métier et rejoignez l'IFPM !

Les formations en Coiffure



Jeunes entre 15 et 29 ans*
Collégiens, lycéens, étudiants ou toutes personnes souhaitant se former
aux métiers de la coiffure

**15-29
ANS**

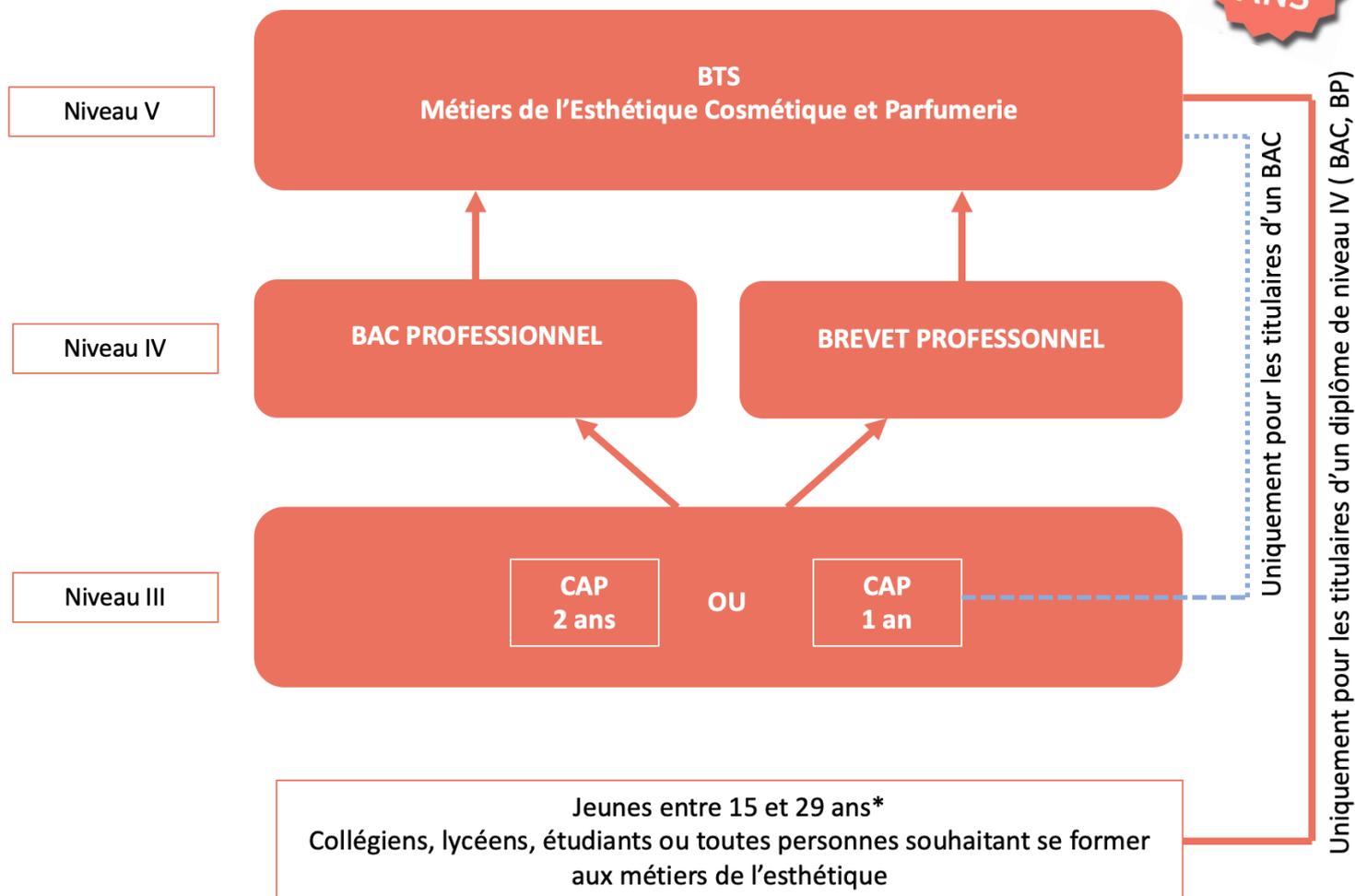
*Les formations sont ouvertes et accessibles à tout âge aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins.



Faites de votre passion votre futur métier et rejoignez l'IFPM !

Les formations en Esthétique

15-29 ANS



*Les formations sont ouvertes et accessibles à tout âge aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins.